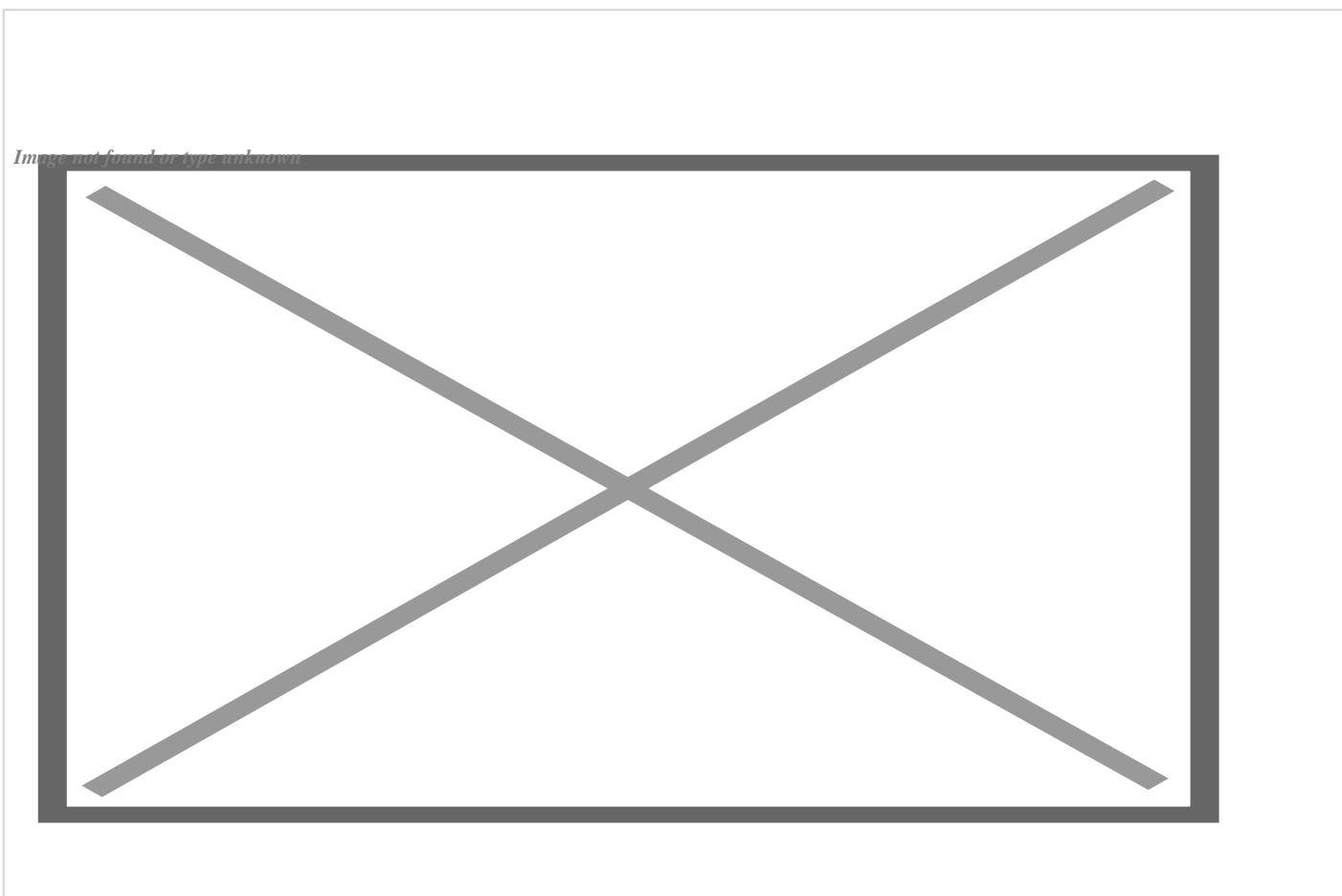


Le Parquet vénézuélien émet un mandat d'arrêt contre Juan Guaidó



La Havane, 7 octobre, (RHC)- Tarek William Saab, procureur général du Venezuela a annoncé à Caracas avoir émis un mandat d'arrêt contre Juan Guaidó sur la base d'enquêtes menées par un tribunal des États-Unis.

Celui qui s'est autoproclamé président intérimaire du Venezuela sur une place publique de Caracas est accusé de trahison à la Patrie, d'usurpation de fonctions, de blanchiment d'argent et d'association en vue de commettre un crime.

M. "Guaidó a utilisé les ressources de PDVSA (la compagnie des pétroles du Venezuela) pour causer des pertes proches ou supérieures à 19 milliards de dollars", a déclaré le procureur vénézuélien, qui a dit s'appuyer sur des "révélations" fournies à la presse "par un tribunal fédéral aux États-Unis".

Juan Guaidó est aujourd'hui exilé aux États-Unis. Tarek William Saab a ainsi annoncé une demande de notice rouge auprès d'Interpol pour qu'il paie pour ses crimes, a souligné le procureur général de la République.

Dans un premier temps Guaidó a notamment pu compter sur le soutien de Washington, qui a adopté une batterie de sanctions contre Caracas, dont un embargo sur le pétrole vénézuélien.

L'opposition a mis fin en janvier à cette présidence intérimaire, estimant qu'elle n'avait pas rempli ses objectifs de changement politique. Cependant, le président, Joe Biden, qui a succédé à Donald Trump à la présidence des États-Unis, maintient qu'il ne reconnaît pas Nicolas Maduro comme président et a laissé en place la majorité des sanctions.

Sources : Plusieurs

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/336018-le-parquet-venezuelien-emet-un-mandat-darret-contre-juan-guaido>



Radio Habana Cuba